

## **GROUPES DE TRAVAIL SUR LE SUIVI POST-BUSAN**

La session sur l'efficacité de l'aide et du développement (post-Busan) qui se tiendra lors de la première réunion intermédiaire du forum sur les politiques au service du développement inclut des groupes de travail sur le suivi post-Busan, afin de discuter les thèmes et les indicateurs potentiels ainsi que des questions liées au suivi au niveau des pays partenaires.

Le groupe intérimaire post-Busan (PBIG) a identifié, dans le document final de Busan, sept thèmes prioritaires à inclure dans le suivi post-Busan: les résultats, l'appropriation et le partenariat ouverts à tous, la transparence, la prévisibilité, la redevabilité, l'égalité hommes-femmes et le renforcement des capacités/l'utilisation des systèmes nationaux.

Le tableau ci-dessous indique les thèmes prioritaires identifiés ainsi qu'une liste succincte d'engagements à transformer en indicateurs détaillés:

<b>Thème</b>	<b>Liste succincte d'engagements souscrits dans le cadre du partenariat de Busan/de la déclaration de Paris/du programme d'action d'Accra à développer en propositions d'indicateurs détaillés:</b>
<b>Orientation résultats</b>	1. Utilisation des cadres de résultats pilotés par les pays comme outils communs pour tous les acteurs concernés (partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement – BPd, point 18, sous b))
<b>Appropriation et partenariat ouverts à tous</b>	2. Participation de tous les acteurs à la coopération pour le développement à des examens mutuels (BPd, point 18, sous d))  3. Créer un environnement qui permette aux organisations de la société civile (OSC) de maximiser leur contribution au développement (BPd, point 22, sous a))  4. Créer des partenariats afin d'améliorer le cadre juridique, réglementaire et administratif nécessaire pour promouvoir l'investissement privé/le développement du secteur privé (BPd, point 32, sous a))
<b>Transparence</b>	5. Rendre publiques toutes les informations relatives aux activités de développement financées sur fonds publics, notamment via des systèmes transparents de gestion des finances publiques et de gestion de l'information relative à l'aide (BPd, point 23, sous a)-b))  6. Appliquer un standard commun et ouvert pour la publication d'informations par voie électronique (BPd, point 23, sous c))
<b>Prévisibilité</b>	7. Améliorer la fourniture d'informations disponibles, régulières et sur une période de trois à cinq ans concernant les dépenses futures et les plans de mise en œuvre (BPd, point 24, sous a))  8. Verser l'aide en temps voulu et selon un calendrier prévisible en respectant les échéances convenues (déclaration de Paris, point 25)
<b>Redevabilité</b>	9. Intensifier les efforts pour que de examens mutuels soient entrepris dans tous les pays en développement (BPd, point 18, sous d)) / Accord sur des cadres permettant le suivi des progrès et la promotion de la redevabilité mutuelle (BPd, point 35, sous a))
<b>Égalité hommes-femmes</b>	10. Déployer des efforts pour collecter, diffuser, harmoniser et mettre pleinement à profit des données ventilées par sexe afin d'éclairer les décisions stratégiques et guider l'investissement (BPd, point 20, sous a))
<b>Renforcement des capacités/systèmes</b>	11. Utiliser les systèmes nationaux comme approche par défaut

<b>nationaux</b>	<p>pour les programmes de coopération au développement à l'appui des activités gérées par le secteur public (BPd, point 19, sous a))</p> <p>12. Transparence sur les raisons de la non-utilisation des systèmes nationaux (BPd, point 19, sous b))</p> <p>13. Accélérer les efforts pour délier l'aide (déclaration de Paris/Programme d'action d'Accra - PAA/BPd, point 18, sous e))</p>
------------------	---

Deux groupes de travail discuteront des thèmes suivants en matière de suivi:

### **Groupe 1**

- Appropriation et partenariat ouvert à tous
- Résultats

### **Groupe 2**

- Redevabilité
- Renforcement des capacités/systèmes nationaux

Les deux groupes sont également invités à examiner les thèmes de la transparence/prévisibilité ainsi que de l'égalité hommes-femmes, si le temps le permet.

Les questions suivantes guideront leurs travaux:

- Les engagements souscrits dans la déclaration de Paris, le programme d'action d'Accra et le document final de Busan vont au-delà de la liste succincte établie. Cette liste succincte est-elle suffisante? Certains engagements importants en sont-ils absents?
- À quels engagements convient-il de donner la priorité? Quels points spécifiques devraient être pris en considération pour s'assurer que l'indicateur tient compte des aspects pertinents dans le thème concerné?
- Quel pourrait être l'indicateur spécifique pour le thème concerné?

### **Suivi au niveau des pays partenaires**

Il est fort probable que le suivi post-Busan s'appuiera dans une large mesure sur les processus de suivi existants au niveau des pays partenaires. Les pays partenaires appliquent différents cadres de résultats et de redevabilité et le suivi mondial devrait être suffisamment flexible pour tenir compte de cette diversité nationale. Dans le même temps, il importe que le suivi au niveau des pays partenaires puisse produire des données de qualité pour les discussions politiques nationales et mondiales.

Le groupe de travail chargé des questions liées à la mise en œuvre au niveau des pays partenaires se concentrera sur les questions suivantes:

- Quelles sont les expériences retirées du suivi au niveau des pays partenaires – quelles sont les opportunités et les défis rencontrés pour fournir des données probantes au niveau mondial?

- Quels sont les principaux besoins nationaux en matière de capacités pour renforcer le suivi?
- Comment s'assurer que le processus de suivi national est suffisamment inclusif?